

LCL FORMULE SECURITE AV (SEPTEMBRE 2010)

SYNTHESE DE
GESTION

30/09/2018

STRUCTURÉ ■

Données clés (source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification de l'organisme de tutelle : **Fonds à formule**
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0010921908**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Garant : **AMUNDI FINANCE**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **105,17 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **1 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**
Société de gestion : **Amundi Asset Management**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **NON**
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais courants : **1,75%**

Données Clés - Fonds à formule

Date de lancement : **04/11/2010**
Durée de vie : **8 ans**
Date d'échéance : **02/11/2018**
Sous-jacent : **Panier de 25 actions de l'Euro Stoxx 50**
Nature de la protection : **Capital Garanti**
Date De Sortie Conditionnelle : -

Objectif d'investissement

LCL FORMULE SECURITE AV (SEPTEMBRE 2010) est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule. Si vous revendez vos parts avant l'échéance du 2 novembre 2018*, le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là (déduction faite des frais de rachat). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

LCL Formule Sécurité AV (Septembre 2010) est un fonds à formule ayant une durée de placement de 8 ans.

Sa performance dépend d'un panier équilibré des 25 actions de l'Euro Stoxx 50 (hors dividendes) ayant le 22 juillet 2010 les plus fortes pondérations dans l'indice.

Le 2 novembre 2018(1), vous percevez la performance du Panier comprise entre 0% et 80% (soit un rendement annuel maximum de 7,62%) (2), la performance de chacune des actions du Panier étant plafonnée à 80% dans le calcul de la performance du Panier (3).

* En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

(1) En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

(2) Pour les seules souscriptions effectuées durant la période de souscription initiale et conservées jusqu'à l'échéance de la formule, hors frais liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

(3) Pour plus de précision, se référer à la documentation juridique du fonds.

Valeur Liquidative

VL de référence * : **100**
Date VL encours FAF : **28/09/2018**
VL : **106,7800**
Evolution depuis l'origine : **6,78%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence est garantie à l'échéance de la formule (hors frais).

Niveau actuel de l'indice pour information

Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)

14,22%



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

STRUCTURÉ ■

Frais de sortie

Frais de sortie à l'échéance : 0 %
Frais de sortie standard : 2 %

Entre le 04/11/2010 12h01 et le 02/11/2018 : 1 % sur la dernière valeur liquidative des mois de janvier, avril, juillet et octobre de chaque année civile (de janvier 2011 à juillet 2018);
2,00 % aux autres dates.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.